

XVI^e siècle. Elles sont peut-être le résultat des libéralités du roi François I^{er}, dont nous avons rapporté la visite à la Grotte. On abattit la façade et un long mur fut construit parallèlement au rocher, pour recevoir des planchers, aujourd'hui détruits, propres à augmenter la surface des chapelles. La porte pratiquée latéralement sur la terrasse, et décorée de deux colonnettes, dont nous avons retrouvé une base, fut remplacée par un arc surbaissé de 3 mètres 20 centimètres de largeur. Cette ouverture permet aux fidèles d'assister, de dessous, à la célébration des offices.

Si ces chapelles doivent être un jour restaurées, nous pensons qu'il serait nécessaire de les dégager de toutes les constructions parasites qui les privent de leur caractère monumental; en conséquence, de faire disparaître le mur en ruines dont nous avons parlé, ainsi que la petite habitation adossée à la terrasse et qui masque l'escalier. Le mur de façade, surmonté d'un petit clocher arcade, devrait être reconstruit et recevoir une décoration sévère dans le style de l'édifice. L'arc surbaissé qui remplace la porte primitive, doit être maintenu; car, indépendamment de son utilité, trois siècles d'existence lui assignent un cachet historique. L'escalier, dégagé de tous côtés, devrait, pour laisser plus d'espace à l'entrée de la grotte et prendre un caractère plus monumental, être divisé en deux rampes, dont la première s'appuierait sur le mur du torrent et ferait face à la voie publique. Ces dispositions prises, que l'on se représente, dans un beau jour de fête de la Vierge, l'affluence des pèlerins gravissant les marches de l'antique chapelle abritée sous le majestueux dôme de rochers abruptes.

L'église paroissiale de la Balme, située à mi-coteau à droite de la grotte, mérite l'attention de l'archéologue, malgré la simplicité de son ordonnance. Elle paraît remonter au XII^e siècle et n'a reçu aucun ornement de sculpture. Partout règne l'arc à plein cintre, excepté toutefois dans deux chapelles construites au XVI^e siècle sur les deux côtés du chœur, au dessus duquel s'élève le clocher. Sur le pavé, nous avons remarqué un trumeau en pierre de Choin, décoré d'une moulure, et ayant, sans nul